



Association NON au POCL

Oui aux Solutions Alternatives

Jars, le 14 octobre 2015

A Madame le député Marianne Dubois

2, faubourg d'Orléans,

45300 PITHIVIERS

Madame le Député,

Nous sommes heureux que notre courrier d'août 2015 ait attiré votre attention et acceptons volontiers le débat.

Si le terme « fallacieux » que vous utilisez est peu respectueux vis-à-vis de notre travail, il est aussi peu justifié. Nous voudrions reprendre quelques-uns de vos propos qui nous semblent erronés :

- Vous nommez notre association par la première partie de son appellation « NON au POCL » et vous omettez sciemment l'autre moitié qui est « Oui aux alternatives » ;
- Vous argumentez sur « l'apport de cette nouvelle ligne pour le développement de nos territoires », mais vous omettez de dire que cette ligne a pour objectif principal de doubler la ligne existante (ou LN 1) dont l'hypothétique saturation n'est pas à ce jour avérée puisque l'observatoire dédié à son étude n'a pas rendu ses conclusions. Si notre association réfute en effet l'idée d'une corrélation directe entre présence d'une LGV et croissance des villes françaises, c'est parce qu'elle s'appuie sur des rapports et études scientifiques qui, tous, ont démontré qu'aucun développement local ne pouvait être imputé à l'arrivée du TGV (pour exemple voir les travaux de Mr J.M. Offner de l'ENPC dans « effets structurants du transport : mythe politique et mystification scientifique »). La Cour des comptes précise d'ailleurs que la construction d'une ligne à grande vitesse n'est viable que si elle relie une poignée de destinations et que le TGV n'est vraiment compétitif en termes de parts de marché du trafic total entre deux villes, que pour des durées de trajet comprises entre une heure trente et trois heures, soit des distances de 350 à 600 ou 700 kilomètres.
- Vous dites que « nous omettons de citer le programme de plusieurs millions d'euros en cours pour moderniser la voie POLT. Justement nous reconnaissons les efforts consentis sur la ligne POLT, mais nous regrettons et nous dénonçons que les études présentées lors des débats publics n'aient pas tenu compte du potentiel des lignes existantes une fois modernisées, notamment dans les études de trafic (Conclusions de la contre-expertise de juin 2013 sur l'étude socio-économique de la SNCF concernant les prévisions de trafic sur le POCL).
- Vous dites que « L'association pointe encore un défaut d'information sur ce projet ». OUI et nous persistons car les points surlignés précédemment ont été sciemment estompés dans les débats publics auxquels nous avons participé et que vous citez.

Nous attirons votre attention sur nos alternatives qui tiennent compte quant à elles d'une vraie utilité publique pour la majorité de nos concitoyens et d'un vrai sens du progrès. A l'heure où notre société est dans l'obligation de se poser « les bonnes questions » en termes d'économie, d'environnement et de changements sociaux, nous sommes, citoyens, interpellés dans notre réflexion. Pour mieux l'exercer,

Association NON au POCL, déclarée à la Préfecture du Cher sous le N° W 1810033706
Siège : Mairie de Jars Route de Sury es Bois 18260 JARS, mail : contact@non-au-pocl.fr
Présidente : Nelly DEQUESNE. Vice-Président : Alfred de LASSENCE.
Secrétaire : Robert MILETA. Trésorière : Yasmine PERRIN



Association **NON** au **POCL** *Oui aux Solutions Alternatives*

nous avons eu rendez-vous avec des députés et sénateurs dont Monsieur le Sénateur Pointereau et Monsieur le Président de région, François Bonneau. Tous ces échanges ont été fructueux, constructifs et nous ont confortés dans notre prise de position. C'est dans cette démarche, sur le terrain, que le manque d'informations est apparu auprès de la population concernée

L'association vous rejoint cependant sur un point : la région Centre mérite bien le surnom de « *ventre de la France* » au vu de la superficie des terres agricoles qu'elle rassemble. C'est bien en effet un « *ventre mou* » qu'elle deviendrait avec la réalisation de ce projet POCL et la disparition massive de ses terres exploitées, ainsi que la destruction d'une ruralité déjà bien en souffrance.

- Plus de 4700 personnes, dont vos électeurs, partageant aujourd'hui les idées de l'association, ont su reconnaître la solidité de nos arguments basés sur l'analyse d'études sérieuses, mais aussi sur l'écoute de nos concitoyens, habitants de nos régions rurales et utilisateurs des trains du quotidien.
- 4700 personnes de nos régions, le Gâtinais, le Pays Fort, la Sologne, le Sancerrois, le Val de Loire qui en signant notre pétition ont montré leur désapprobation au projet et leur volonté de **conserver un service public de qualité sur des lignes modernisées aux standards actuels**, que ce soit tant au niveau des infrastructures que des matériels.
- 4700 personnes privilégiant des dessertes adaptées, gage de réel désenclavement de la région, avec des tarifs abordables pour tous.
- 4700 personnes, conscientes que l'état actuel d'endettement de l'Etat et de la SNCF ne permettra pas d'imaginer une quelconque complémentarité entre le projet de POCL, pharaonique à 14 Md d'Euros, pour réalisation en 2030, voire plus et celui de la modernisation des lignes existantes à moindre coût dans un bref délai.

Nous nous permettons d'ajouter en conclusion, à la lecture de vos différentes interventions sur les différents médias, que tout compte fait vous êtes pour le TGV mais pas dans votre région. En cela vous rejoignez pas mal d'élus. De plus proposer un TGV Ouest, donc une nouvelle ligne dans une partie de notre région où se côtoient déjà l'A71, la ligne POLT, la RN20, est, nous semble-t-il incongru et dénote un manque de respect envers ses habitants.

Nous ne voulons pas assister avec impuissance à un déni de démocratie, dont l'exemple le plus flagrant et le plus récent, est le passage en force pour valider la réalisation, en le soumettant au Conseil d'Etat, de la LGV Bordeaux-Dax et Bordeaux-Toulouse Peut-être que là aussi la commission d'enquête en charge de ce dossier avait des arguments fallacieux en émettant un avis défavorable à ce projet ?

Si vous souhaitez en apprendre davantage sur notre raison d'être, nous serions honorés de convenir d'un rendez-vous en public ou en particulier, en attendant de nous rencontrer, nous vous invitons à visiter notre site internet : www.non-au-pocl.fr "

Veillez agréer, Madame le Député, l'expression de notre considération distinguée.

Nelly Dequesne

Présidente

Alfred de Lassence

Vice-président